Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260914-2026_078-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - CÔTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	14
• votants	15
• absents	1
• exclus	

De la commune SAINT-PÔTAN

Séance du 08 septembre 2026 à 20 heures 00

Date de convocation : 01 septembre 2026

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LECUYER Arnaud

Objet
FICHE DE SIGNALEMENT TRANSPORT SCOLAIRE RPI ST-PÔTAN-RUCA

Étaient présents :
LECUYER Arnaud, Maire; DIBONET Typhaine, DURAND Jean-Paul, LEMONNIER Anne-Sophie, Adjoints ; BEREZAY Florence, BOURDAIS Emmanuelle, CADE Laëtitia, CARFANTAN Johann, CARFANTAN Gabriel, DUMOULIN Bruno, FOUREL Amandine, LAINE Julie, ROUX Dominique, TOUTAIN Jérôme
Absent excusé : BERTHELOT Christian (pouvoir à TOUTAIN Jérôme)

Secrétaire de séance :

Mme BEREZAY Florence

Typhaine DIBONET, Adjointe, a fait part à l'assemblée que dans le cadre du RPI Ruca - Saint-Pôtan, il a été envisagé en collaboration avec la commune de Ruca, de mettre en place une fiche de signalement de comportements problématiques pour les enfants empruntant la navette quotidienne.

En effet, la compétence du transport scolaire incombe à Dinan Agglomération, les modalités de fonctionnement et d'organisation du service sont définies dans le règlement établi par l'EPCI.

La fiche de signalement proposée permettrait de faire remonter les incidents au service transport de Dinan Agglomération.

Après délibération, le Conseil Municipal valide la fiche de signalement proposée.

Pour copie conforme
Arnaud LECUYER

la secrétaire de séance
Florence BEREZAY

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260914-2026_078-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 14 septembre 2026.

Publié ou notifié le .

Fait en mairie, le 11 septembre 2026

Le Maire

